

Archéologie, sciences pour l'archéologie [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non

Laboratoire(s) partenaire(s)

[Arscan UMR 7041 Archéologie et Sciences de l'Antiquité](#)

Présentation

Parcours proposés

- > [Archéologie](#)
- > [Préparation aux concours du patrimoine](#)

Présentation

Le master « Archéologie et Sciences de l'archéologie » de L'Université Paris Nanterre couvre tous les domaines de l'archéologie antique et médiévale en Occident et en Méditerranée centrale et orientale. Il privilégie les approches interdisciplinaires (archéométrie, histoire de l'art, étude des textes, histoire). La formation permet à l'étudiant(e) de se familiariser avec les axes majeurs de la recherche actuelle en archéologie touchant à l'étude des structures et des mobiliers et aux nouvelles méthodes de prospection, enregistrement, caractérisation, analyse et représentation des données. Une large place est donnée aux applications de la révolution numérique à tous les stades de l'enquête archéologique.

Sont ainsi abordés :

- la collecte et l'analyse critiques des données archéologiques et archéométriques, des sources

textuelles, épigraphiques ainsi que de tous les types de documents mobilisés en archéologie ;

- l'analyse des vestiges de l'occupation humaine dans leur matérialité, leur environnement et leurs relations spatiales ;
- l'étude et la valorisation de l'occupation du sol comme composante des territoires et des paysages ;
- les apports des sciences sociales et humaines, de leurs méthodes d'analyse et d'interprétation ;
- l'étude des mobiliers, leurs caractéristiques techniques, leur contextualisation et leur apport pour la détermination des identités culturelles ;
- les méthodes d'investigation utilisées en archéologie par le recours à diverses sciences exactes et plus spécifiquement toutes les méthodes de l'archéométrie ;
- l'apprentissage de la gestion et de la recherche d'informations multimédia ;
- l'initiation aux WebSIG (Systèmes d'Information Géographique) et aux outils numériques de relevé, enregistrement, représentation et modélisation 3D du matériel archéologique.

En Parcours 1 (M1 et M2), Le cœur de la formation est l'élaboration d'un mémoire de recherche portant sur un sujet d'archéologie défini en accord avec un(e) directeur(trice) de recherche du département d'histoire de l'art et d'archéologie. Sa progression conduit à des échanges fréquents entre l'étudiant son (sa) directeur(trice) de recherche afin de juger la pertinence du travail accompli et d'orienter l'étudiant. Des coefficients croissants sont affectés à chaque semestre du M1 et du M2, et une note sanctionne l'avancement de la recherche en fin de chaque semestre. Les soutenances publiques du M1 et du M2 se tiennent au-devant d'un jury d'au moins deux membres : le directeur(trice) de recherche et un autre enseignant(e) de l'Université Paris Nanterre ou un expert extérieur. L'étudiant(e) défend son mémoire sous sa forme définitive à l'issue du M2.

Le Parcours 2 (à partir du M2), la préparation aux concours du patrimoine est l'objet de la formation qui est cohabilitée avec l'université de Paris 1. Les principaux enseignements visent à compléter la culture générale et spécialisée en archéologie et dans le domaine du patrimoine historique et artistique ainsi qu'à entraîner les étudiants aux épreuves écrites et orales du concours

(Archéologie, Monuments historiques et Inventaire). Quelques enseignements ont pour but de mettre en situation professionnelle l'étudiant-e par le biais de stage en institutions patrimoniales et de mémoire de stage incluant une partie sur les missions patrimoniales et le cadre professionnel dont dépend la structure.

Les séminaires et cours d'enseignement scientifique et technique sont indispensables à la formation de l'étudiant(e). On y aborde en effet tous les aspects de la recherche contemporaine en archéologie antique et médiévale : questionnements actuels ; innovations technologiques (méthodes de détection, mesure, enregistrement, représentation 3D, environnement virtuel, etc.) ; collecte et établissement des données ; choix des sources ; historiographie de la recherche ; bibliographie ; modes de représentation et de traduction visuelle des données traitées. Les séminaires accueillent souvent des invités extérieurs, experts dans les grands champs de recherche couverts par le master archéologie et sciences de l'archéologie. Ils représentent une occasion exceptionnelle de nouer des contacts, découvrir des aspects souvent méconnus de la recherche.

Les séminaires suivis par l'étudiant(e) sont choisis en concertation avec le (la) directeur(trice) de recherche.

Un stage annuel de quatre semaines ou une expérience professionnelle, en M1 et en M2, cimente la recherche théorique avec une expérience archéologique de terrain. Il est effectué, en accord avec le/la directeur(trice) de recherche, sur un chantier archéologique, en France ou à l'étranger, en laboratoire ou auprès d'un service archéologique afin de familiariser l'étudiant(e) avec la diversité des métiers et des pratiques dans les secteurs professionnels de l'archéologie. La note de stage est attribuée au vu du rapport de stage rédigé par l'étudiant(e) et visé par les maîtres de stage dans le cadre de l'EC « Valorisation de l'expérience professionnelle dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine ».

Objectifs

Le Master Archéologie Sciences de l'Archéologie vise à former l'étudiant(e) :

Aux métiers de l'archéologie nationale ou internationale publique ou privée ;

A la recherche, dans la perspective d'un doctorat (préparation aux allocations doctorales), au terme de la deuxième année de master, sous réserve de l'obtention de ce dernier.

Aux métiers de la documentation et de l'ingénierie culturelle ;

Employeurs potentiels :

- Ministères, établissements publics et collectivités territoriales (services culture et patrimoine, musées...).
- Organismes privés (Bureaux d'études, en Conseil, réalisation de missions archéologiques, galeries, musées).
- Auto-entrepreneur.

Savoir-faire et compétences

Maîtrise des principes, outils et méthodes de l'archéologie :

- Prospection à l'échelle macroscopique et microscopique :

Choix, mise en oeuvre, mise en forme des résultats ;

- Établissement et enregistrement des données :

- Relevé, dessin archéologique, structuration, bases de données relationnelles ; photographie, photogrammétrie réalisation de modèles numériques 3D ;

Analyse des données :

- Analyse textuelle, iconographique, archéométrique) ;

Publication des données :

- Savoir rédiger un article dans une revue archéologique nationale ou internationale ;

Maîtrise des outils informatiques :

- Traitements de texte, tableurs, bases de données relationnelles, logiciels de relevé et de dessin archéologique, diaporamas de présentation d'une recherche en cours ou achevée).

Valorisation :

- Présentations orales ou écrites ; préparation de posters ; écriture de scénarios (documentaires).

Organisation

La Formation est organisée en 2 ans, 4 semestres. ECTS obtenus - 120.

Elle contient 2 parcours : 1 parcours en M1 ; 2 parcours en M2.

Structure de la formation

La formation repose sur trois piliers :

- la rédaction d'un mémoire de recherche sur un sujet d'archéologie ;
- des enseignements magistraux (enseignements techniques, cours et séminaires), y compris de méthodologie ;
- des stages dans des institutions culturelles en France ou à l'étranger.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances prend les formes suivantes, en fonction du type de modalités de contrôle (continu ou dérogatoire) et des types d'UE et d'EC suivis :

- **SESSION 1 :**
- **CONTRÔLE CONTINU :** La note finale est :
 - Soit : une note évaluant une présentation orale ou un dossier écrit. Cet exercice vaut pour 80% de la note finale ; assiduité et participation pour 20%.
 - Soit : La moyenne d'un dossier à préparer à la maison et d'une épreuve orale. L'assiduité et la participation au séminaire seront également prises en compte.
 - Soit : (pour les langues anciennes) : la moyenne des notes obtenues :
 - au cours du semestre (interrogations écrites régulières en classe)
 - à la fin du semestre : une épreuve sur table de 2h sans documents (vocabulaire, grammaire, traductions).
- **FORMULE DÉROGATOIRE :**
- Soit : Une épreuve sur table.
- Soit : Un dossier sur l'un des thèmes et/ou sujets du séminaire.
- **SESSION 2 : CONTRÔLE CONTINU ET FORMULE DÉROGATOIRE :** Une épreuve sur table.

Stage ou alternance

Stages

> Stage: Obligatoire (2 mois)

> Stage à l'étranger: Facultatif (2 mois)

Un stage annuel de quatre semaines ou une expérience professionnelle, en M1 et en M2, cimente la recherche théorique avec une expérience archéologique de terrain. Il est effectué, en accord avec le/la directeur(trice) de recherche, sur un chantier archéologique, en France ou à l'étranger, en laboratoire ou auprès d'un service archéologique afin de familiariser l'étudiant(e) avec la diversité des métiers et des pratiques dans les secteurs professionnels de l'archéologie. La note de stage est attribuée au vu du rapport de stage rédigé par l'étudiant(e) et visé par les maîtres de stage dans le cadre de l'EC « Valorisation de l'expérience professionnelle dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine ».

Contact(s)

> Philippe Jockey

Responsable pédagogique
pjockey@parisnanterre.fr

> Philippe Jockey

Responsable pédagogique
pjockey@parisnanterre.fr

> Maud Hamiane

Contact administratif
maud.h@parisnanterre.fr